

Normalisation rwandaise

L'Humanité, 10 octobre 1990

L'état de siège décrété lundi à Kigali, la capitale du Rwanda, permet à la police de continuer ses perquisitions et ses gardes à vue pendant que la Légion française contrôle plusieurs points stratégiques. La situation semble relativement « normale » après la levée de l'interdiction de déplacement dans la capitale mais les transports en commun et les taxis ne fonctionnent pas car ils sont soumis à une autorisation du ministère de la Défense. Les commerces, restaurants, banques et administrations ont rouvert. Les véhicules blindés montent toujours la garde aux principaux carrefours et l'armée procède à des contrôles systématiques. (Photo AFP)